Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10781)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10781)	Jury par défaut	Autres candidats	9	33	30	30	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	30	29	29	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10781)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	13	12	12	0	0 %
			Masculin	20	18	18	4	100 %
			Total	**33**	**30**	**30**	**4**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	15	15	15	2	40 %
			Masculin	15	14	14	3	60 %
			Total	**30**	**29**	**29**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10781)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	1	1	1	0	
				AB	1	1	1	0	
				Total	**2**	**2**	**2**	**0**	
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	10	7	7	3	75 %
				AB	14	14	14	1	25 %
				B	6	6	6	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**31**	**28**	**28**	**4**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	1	1	0	0 %
				AB	11	11	11	3	60 %
				B	13	13	13	1	20 %
				TB	4	4	4	1	20 %
				Total	**30**	**29**	**29**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10781)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	30	27	27	4	100 %
			Autres	3	3	3	0	0 %
			Total	**33**	**30**	**30**	**4**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	28	27	27	5	100 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	**30**	**29**	**29**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (10781)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Economie Gestion Niveau en LV Résultats des épreuves anticipées de français Moyenne générale Résultats académiques de la dernière année Progression des moyennes	Bulletins de 1ère et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Connaissances des codes Méthode de travail Capacité à l'oral Qualité de l'orthographe Qualité de l'expression écrite en langue étrangère	Appréciations de la fiche avenir et des bulletins de 1ère et terminale	Très important
Savoir-être	Posture professionnelle Autonomie Implication Capacité à fournir des efforts Concentration en classe Capacité d'organisation Esprit d' équipe Curiosité intellectuelle	Appréciations stages en entreprise et bulletins scolaires et fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et Intérêt pour la formation exprimés dans la lettre de motivation	Expériences en milieu professionnel Participation aux JPO, immersions, forums...	Très important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif Pratique sportive et/ou artistique /culturelle	Implication dans la vie lycéenne et activités associatives externes	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères quantitatifs :
Moyenne générale minimale en 1ère et Terminale, **progression appréciée.**
Notes minimales en LVE (Anglais+LV2), français, éco/gestion, matières professionnelles ou scientifiques selon filière d'origine.
Nb maximum d'abs Et retards tolérés (abs injustifiée éliminatoire).Candidats hors hôtellerie : Ne pas tenir compte des enseignements de spécialité, privilégier la capacité de travail.
Critères qualitatifs :
Lettre de motivation claire, cohérence du projet pro., compréhension des exigences du secteur, engagement explicite pour la formation et/ou l'alternance. Sérieux, capacité à travailler en équipe,autonomie,présentation, politesse
Stages,jobs,activités bénévoles ou extrascolaires valorisant le secteur (élément différenciant mais non strictement éliminatoire).
Organisation,rigueur,participation active en classe.
Signalement d'un comportement problématique récurrent.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

élément pris en compte

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L’examen des vœux pour l’entrée dans cette formation s’effectue dans le strict respect des critères définis par la commission pédagogique : résultats scolaires, savoir-être, motivation, engagements et méthodes de travail font chacun l’objet d’une analyse approfondie par l’équipe enseignante.
Dans un souci d’équité et de transparence, l’établissement utilise, pour une première phase de tri, un outil algorithmique interne permettant de pondérer objectivement certains critères quantitatifs du dossier (notes, moyenne générale, résultats disciplinaires spécifiques, etc.). Cette étape est strictement encadrée et permet uniquement d’établir un pré-classement. L’ensemble des candidatures fait ensuite l’objet d’un examen individualisé par la commission, qui se prononce souverainement et tient compte de l’ensemble des appréciations qualitatives du dossier : parcours, projet, engagement, stages, cohérence des choix.
À tout moment, les candidats peuvent solliciter une explication individuelle détaillée sur la prise en compte de leur dossier, ainsi que sur la logique de traitement algorithmique appliquée à leur candidature, conformément au cadre réglementaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les résultats scolaires ont la même importance que les appréciations inscrites par l'équipe du lycée d'origine. L'engagement et la motivation des candidats prévalent. Toutes les appréciations de stage et de bulletins sont lues.
Tout document attestant d'une expérience est apprécié : un projet de formation motivé et adapté à notre formation est vivement recommandé. Éviter la lettre généraliste et copier coller
Il est également recommandé de contacter le référent indiqué sur Parcoursup afin d'obtenir des renseignements plus directs et plus concrets sur l'établissement notamment lorsqu'il n'est pas issu de formation hôtelière ou issu de campus france. Visioconférence possible pour les candidats hors secteur géographiques proches.
Il est intéressant pour le candidat de se présenter lors de la Journée Portes Ouvertes pour rencontrer l'équipe pédagogique. Le but est de présenter la formation et d'échanger sur la motivation.

Signature :
Anthony BARBERO,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée professionnel des métiers Vauban